

Forums pour les joueurs

## Et l'état

Par Profil supprimé Posté le 14/11/2013 à 11h00

Bonsoir,

Effectivement l'état doit pouvoir faire quelque chose, mais je pense qu'il ne faut pas compter dessus. Je pense qu'il appartient à un joueur de changer le court de sa vie pour le jeu.

Il ne sera jamais trop tard de prendre la bonne décision et surtout de se donner les moyens d'arriver à son objectif. Nous possédons tous les ressources pour arrêter.

C'est facile de le dire et de le penser, c'est plus dur au quotidien. Mais je m'aperçois que chaque jours qui passe sans jouer, c'est une victoire. De repousser au maximum les limites à ne pas jouer.

Il faut de la volonté et des moments difficiles peuvent nous pousser à faire des bêtises.

Courage, courage , il faut tenir.

Bon courage à tous

## 9 réponses

---

Profil supprimé - 01/01/1970 à 11h00

Bonjour,

À mon avis l'état ne compte pas en faire plus car cela rapporte beaucoup au caisses (impôt), a leurs collègues qui sont les actionnaires de ces casinos et autres sites.

Donnez nous des chiffres précis sur les gains engrangés et ceux dépenses en prévention.

N LI :l'arjel est un simulacre de régulations et ne surveille moins les logiciel et autre que les joueurs eux même et cette populas de fraudeur que sont les joueurs!!

on ce moque de nous mais on fait des cadeaux aux potes qui ont le fric c'est tout!!!

Faite révé le peuple il nous casserons moins les pied et nous rapporterons de l'argent (les cigarette tue énormément mais rapporte beaucoup plus que les soins)

## FOUTAGE DE TÊTE.

les agréments et les pots de vin vont de pair c'est sûr!!!!!!

Profil supprimé - 14/11/2013 à 11h00

Bonjour,

Je me permets juste une remarque : l'Etat fait tout de même quelque chose puisqu'il nous finance pour vous aider et entretenir ce site. Certes, à Joueurs Info Service, où nous sommes du côté de l'aide aux personnes en souffrance, nous voyons aussi les contradictions et les insuffisances de la législation, qui est pourtant déjà bien protectrice aussi. Comme vous le dites c'est aussi au joueur, à un moment donné, de prendre la décision d'arrêter et de sa battre contre son addiction. Les mesures d'interdiction personnelles sont une facilité mais elles ont leurs limites et ne sauveront pas à elles seules un joueur s'il ne fait pas le travail nécessaire sur lui-même pour essayer de passer à autre chose que le jeu. L'Etat contribue aussi au financement de nombreuses structures de soin pour aider les joueurs.

Je sais que je prêche un convaincu mais je tenais juste à apporter ces petites précisions.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 14/11/2013 à 11h00

D'accord sur ce que vous avez écrit, mais ce n'est pas suffisant. L'état devrait pouvoir bloquer des casinos en lignes et surtout ce qui ne sont pas autorisés.

Au moins cela serait un début pour ne pas continuer à jouer.

L'état est capable de bloquer l'accès sur les casinos terrestres ! Pourquoi pas ceux en ligne pour ceux qui souhaitent être interdits

Après il faut aussi que chacun soit conscient et responsable.

Merci

Profil supprimé - 13/03/2014 à 11h00

Bonjour

Contrairement à toi, je pense que l'état fait déjà beaucoup au contraire, mais qu'il ne peut pas non plus tout faire.

L'interdiction de jeu "terrestre" auprès du ministère de l'intérieur est valable aussi sur les sites en ligne légaux (labellisé ARJEL). Les seules offres de jeu légale qui n'est pas couverte par les interdictions de jeu sont le jeu terrestre auprès du PMU et de la Française des jeux

Après il y a la problématique des sites illégaux (dont tous les casinos en ligne car seuls les paris et le poker sont légalisés) :

- l'ARJEL a pouvoir de demander auprès du tribunal le blocage par les fournisseurs d'accès internet d'un site qui refuse d'arrêter d'admettre des résidents français, mais cela reste des procédures longues et au final peu de blocage sont ordonnés (36 en 3 ans). Et de toute façon le blocage est extrêmement facile à contourner même pour un néophyte s'il est motivé, et ce n'est en rien la faute de l'état
- Un certain nombre de sites n'acceptent plus les résidents français (sans doute dans l'espoir d'obtenir plus facilement une licence si un jour leur activité est ouverte à la concurrence).
- Le dernier point est que les gains faits sur ces sites ne sont pas sur d'être payés. Non pas uniquement à cause du sérieux du site, mais tout simplement car la loi française peut forcer les banques à bloquer les transactions financières qui proviennent de ces sites.

Il n'y a selon moi que trois choses que peut faire l'Etat pour améliorer encore plus les choses :

- Imposer le contrôle de la liste des interdits de jeu au PMU et à la Française des Jeux
- Communiquer davantage sur le fait qu'en jouant sur un site illégal, on n'est pas sûr de pouvoir être payé si l'on gagne à cause de ce blocage des flux financiers
- Legaliser les casinos en ligne et encadrer leur activité comme cela a été fait pour le poker (et donc pouvoir inclure les sites légaux dans la liste des cibles d'une interdiction de jeu auprès du ministère de l'Intérieur). L'offre et la demande existent déjà aujourd'hui, cela n'est pas productif de faire comme si ces sites illégaux n'existaient pas.

Mais dans tous les cas, l'Etat ne pourra jamais empêcher de jouer un addict qui a décidé de jouer contre que contre à jouer, il ne peut que proposer des moyens pour aider à se contrôler. L'offre illégale de jeu (et donc quasi incontrôlable) a toujours existé (bien avant internet) et existera toujours.

Profil supprimé - 02/06/2014 à 10h00

Comme vous le dites c'est aussi au joueur, à un moment donné, de prendre la décision d'arrêter et de se battre contre son addiction

Facile à dire, beaucoup plus difficile à faire. Non, pour moi, l'Etat ne fait pas assez, une affichette dans les casinos, pff, un forum, pff, du pipi de chat.

Ca fait 3 ans que je cherche des structures pour m'aider. Vous dites que c'est au joueur de faire des efforts. Oh, ça le pauvre, il en fait, il essaie d'en faire, mais, le jeu est tellement vicieux, les jeux d'argent sont plus forts que tout, on est entraîné dans une spirale infernale, sans fin.

Dans ma région, il n'y a pas grand-chose pour aider les joueurs. J'ai sonné à de nombreuses portes, pas fichu de trouver de bonnes adresses, même mon toubib n'a pas su m'aider, m'apporter de l'aide, sauf pour m'envoyer chez un toubib pour alcoolique qui ne comprenait pas le problème des joueurs.

Une fois enfermé dans le jeu, difficile, sans aide, d'en sortir. Les alcooliques sont mieux pourvus. J'ai fait quelques tentatives, mais, pour replonger de plus belle.

J'ai trouvé 100 fois plus facile d'arrêter de fumer que de jouer.

J'en suis à me demander si je ne devrais pas devenir alcoolique pour trouver quelqu'un qui m'aidera.

J'ai presque tout perdu, me reste juste ma maison... jusqu'à quand !!!!!

Profil supprimé - 27/10/2014 à 11h00

Bonjour

Je suis complètement d'accord avec juju003, l'état fait quoi ? À part s'agresser sur notre dos...

Sachez quand même que si vous jouer alors que vous êtes interdit c'est au moment seulement où vous gagnez un lot que l'on regarde si vous faites partie du fichier !!! Et la carotte !!!! Vous pouvez jouer sur plein de sites et perdre de l'argent mais des que l'on en gagne c'est la que l'on est regardant !!!! C'est un pur scandale.... Il se passe pas une heure sur une chaîne nationale sans une publicité sur les jeux.... Vous ne pouvez pas surfer sur un site sans avoir une bannière de casinos ou de poker !!!! Si vous êtes fumeur il faut rentrer dans un tabac les

yeux bandes de peur de voir toute l'attraction autour du jeux !!!! Rendez vous compte !!! Moi j'habite sur la côté d'azur et sur un rayon de 30kms j'ai une dixaine de casinos !!!! Oui l'état est responsable de l'endettement des gens !!!! Et pardonnez moi si je choque mais ce sont des maquereaux !!!! Et la française des jeux, les casinos et tout le reste sont les xxxx qui travaillent pour letat !!!!! Je suis écœuré !!!! Du courage il en faut mais quand on est harcelé on fait comment svp ?????!!

Profil supprimé - 20/11/2014 à 11h00

Oui c'est très difficile de mettre une croix, comme dit Juju l'arrêt du tabac n'est rien à côté de celui du jeu. Il ne reste que l'interdiction c'est ce qui m'a sauvé. Mais maintenant ça fait un moment que j'ai le droit de l'enlever et je dois lutter.

J'ai eu de l'aide hier en téléphonant sur ce site Joueurs Info Service, en 5 min j'ai eu plus de chaleur humaine en adéquation au problème, au bout du fil, qu'au bout de plusieurs années de thérapie avec un psy. La personne que j'ai eu en ligne connaît le problème bien mieux que lui. Elle a su me dire les phrases adéquates, elles m'ont fait un bien immense ! depuis hier je songe à ses mots, je me sens mieux.

LUI connaît vraiment le problème. Je ne sais pas qui c'est mais un grand MERCI à lui. Vous devriez téléphoner de même.

Bon courage.

Profil supprimé - 02/12/2014 à 11h00

Houlala Iris, surtout ne pas faire lever l'interdiction pour l'instant. Du moment que vous avez repris une vie à côté, cramponnez vous à ça. Mais, on sent bien que ça vous titille.

Profil supprimé - 02/12/2014 à 11h00

Oui, j'en veux à l'Etat, l'Etat qui prend quelques "mesurettes", pour se donner bonne conscience comme avec le tabac, mais qui a besoin de l'argent de la Française des jeux, qui taxe à tout va les jeux, qui, tous les jours inventent de nouveaux jeux pour appâter le client.

Quand tu penses que, dès que tu gagnes 1500 euros, l'Etat te pique encore 12 %...Bon, y'a longtemps que ça ne m'est pas arrivé.

Pour nous consoler, nous pouvons nous dire que nous avons contribué au bien-être de tous. Alors, pourquoi nous montrer du doigt ? On devrait donner une pension à ceux qui ont tout perdu, comme pour une maladie. Dommage, un jour, un joueur a tenté le coup et a perdu son procès. Vraiment dommage.